

## **M** Martigues : des questions et un dispositif « Réponses » sur la qualité de l'air

Après une nouvelle année d'actions menées sur le territoire pour la préservation de la qualité de l'air, le dispositif Réponses organisait sa réunion publique annuelle mercredi 15 mars.

ALICE MAGAR / BOUCHES-DU-RHÔNE / 16/03/2023 | 06H08



Grégoire Atichian, représentant de France nature environnement 13, Mathieu Bernardini, membre du panel citoyen, et Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale de SPPPI. PHOTO A.M.

*Les industriels font ce qu'ils pensent correspondre aux attentes des citoyens avec leur regard d'industriel, ce qui crée un décalage. En tant que néophytes, on ne veut pas de chiffres et de termes incompréhensibles, on veut des réponses simples », développe Muriel Petitnicolas, face au public.*

Cette Martégale a rejoint le panel citoyen Réponses il y a plus de deux ans, suite à une annonce sur Facebook. Comme 29 autres personnes, elle est mobilisée trois fois dans l'année pour formuler des avis sur les étapes clés du dispositif créé en 2019 et remonter les informations de terrain. Aujourd'hui, elle est venue expliquer son rôle lors d'une réunion publique organisée dans la Villa Khariessa, à Martigues. L'étang de Berre, agité par le temps venteux, est visible de l'intérieur.

La pollution, la santé, l'industrie, les transports... C'est autour de ses enjeux, qui font partie du quotidien des 300 000 habitants des 21 communes de l'arrondissement d'Istres, que s'articule le dispositif imaginé par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), il y a quatre ans, à la suite de la publication de deux études inquiétantes sur la qualité de l'air. L'idée : recueillir les préoccupations des citoyens et y répondre, soit par des actions, soit par de l'information. Depuis 2019, 216 réponses ont été apportées par des collectivités, des salariés, des industries, des experts, des associations ou même l'État, aux habitants. Parmi les plus emblématiques figurent l'Observatoire départemental des cancers, demandé depuis trente ans, ou l'arrêté pris par le préfet pour mieux encadrer les composés organiques volatils émis par les industriels, un dispositif spécialement créé pour la zone Fos-Lavéra-Berre. L'étude Scenarii 1 avait permis de cibler les polluants prioritaires, l'étude Scenarii 2, qui évalue l'exposition de la population aux polluants atmosphériques issus des transports, devrait permettre, cette année, de réduire son impact.

#### Un dispositif marathon

En 2022, ce sont 12 nouvelles actions qui ont intégré le plan d'action. Au-delà de cette amplification, le SPPPI avait pour objectif de poursuivre le dialogue avec les citoyens. Si seulement 11,6 % des personnes interrogées sur le territoire disent connaître Réponses, la présence et le déploiement de l'équipe ont permis de toucher 258 nouvelles personnes. « *Pour ne pas être hors sol, un panel de citoyens nous guide dans nos démarches de communication, commence Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. C'est sur leurs conseils que nous avons organisé un atelier sur le site industriel de LyondellBasel.* » La responsable se réjouit aussi d'avoir pu pérenniser certains événements comme les cafés réponses. « *Ce sont des visioconférences d'une heure, ouvertes à tous, qui ont pour but d'approfondir un point précis de nos actions avec un expert* », éclaire-t-elle. Cette année, l'instance de dialogue s'est également tournée vers la jeunesse, « *l'angle mort du dispositif* », en allant à la rencontre du conseil municipal des jeunes de Fos-sur-Mer et du centre social Albert Schweitzer de Miramas. Les personnes âgées n'ont pas été oubliées, puisque le Conseil des sages de Rognac a pu exprimer ses préoccupations.

*Pour rejoindre le panel citoyen : [contact@dispositif-reponses.org](mailto:contact@dispositif-reponses.org).*